



Saint-Julien Vous Parle

BULLETIN MUNICIPAL

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JULIEN LORS DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU 5 AOÛT ET DU 3 SEPTEMBRE 2013.

AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES

Lors de la séance du mois d'août, le conseil approuve le paiement des dépenses selon le rapport des transactions émis pour la période 07, totalisant

150 364,53 \$ ainsi que le paiement des salaires de la semaine 27 à 30, totalisant 10 028,00 \$. À la séance du mois de septembre, le conseil a approuvé le paiement des dépenses selon le rapport des transactions émis pour la période 08, totalisant

55 320,67 \$ ainsi que le paiement des salaires de la semaine 31 à 34, totalisant 9 022,39 \$

ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Suite à l'appel d'offres public le Conseil municipal de Saint-Julien ne retient aucune soumission en raison des prix trop élevés et par conséquent mandate le maire et le directeur général à faire toutes les démarches nécessaires pour que la municipalité prenne en charge l'entretien des chemins d'hiver.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES TRIMESTRIEL

Conformément à l'article 176.4 du Code Municipal du Québec, le directeur général/secrétaire-trésorier dépose les états financiers cumulatifs datés du 30 juin 2013. Chacun des élus présents reçoit son exemplaire.

FORMATION ÉLECTION 2013

La municipalité de St-Julien a autorisé M. Réjean Guin et Mme Josée Bournival à participer à la formation théorique pour les présidents et secrétaire d'élection offert par le directeur général des élections du Québec, le 5 septembre 2013 à Thetford Mines. Les frais d'inscription sont gratuits, la municipalité paie les salaires, les repas et les frais de déplacements.

La municipalité de St-Julien autorise M. Réjean Guin, directeur général / secrétaire-trésorier à participer à la formation pratique pour les présidents d'élection offert par l'ADMQ, le 12 septembre 2013 à Saint-Ferdinand. Les frais d'inscription de 270\$ plus taxes sont payés par la municipalité ainsi que les frais de déplacement.

Formation (règlement sur le captage des eaux souterraines)

La municipalité de Saint-Julien autorise Josée Bournival à participer à la formation (règlement sur le captage des eaux souterraines Q-2, r.6) offert par la COMBEQ, le 8 octobre prochain à St-Georges. Les frais d'inscription de 260 \$ plus taxes sont payés par la municipalité ainsi que les frais de repas et de déplacement.

REMERCIEMENT

La municipalité de Saint-Julien tient à remercier tous les contribuables qui fauchent les bords de chemins aux abords de leur propriété. Ce petit geste est très apprécié et permet d'embellir notre localité, de plus, il s'avère d'une grande aide pour notre inspecteur en voirie.

ENTENTE 971 CHEMIN GOSFORD

Le Conseil municipal de Saint-Julien approuve l'entente concernant le nettoyage du terrain suite au sinistre du 26 mai dernier et autorise le directeur général, M. Réjean Guin et le maire, M. Serge Laliberté à signer la dite entente.

500 \$
pour la Fête
de Noël des
enfants le
7 décembre.

200 \$ de
commandite
pour l'encan
des âmes

FABRIQUE ST-JULIEN — C.V.A.

Les membres du conseil de Fabrique vous visiteront dans la semaine du 7 octobre prochain pour recueillir votre contribution. Pour l'encan des âmes, ceux et celles qui auront des objets à donner, ils passeront dans la semaine du 14 octobre. Si c'est des objets lourds, contacter Gaston au 423-2358, il se fera un plaisir de les ramasser.

MON ÉGLISE J'Y CROIS
MON ÉGLISE
JE LA SOUTIENS

Encan des âmes
aura lieu
vendredi le 18
octobre à 20h00

TAXES IMPAYÉES

- Septembre :** Les contribuables qui ont des retards recevront par la poste un rappel.
- Octobre :** Envoie par poste certifiée ou par huissier la demande de paiement aux contribuables qui ont des montants dus de 2 ans et plus.
- Novembre :** Mandat à Luc Ouellette avocat pour la collection des taxes impayées.

Pour les retardataires, septembre sera le dernier mois pour payer vos taxes et ce avant que la municipalité entreprenne des procédures.

RAPPEL — RAPPEL — RAPPEL

La municipalité tient à faire un rappel à tous les contribuables qui désirent faire des travaux à son accès à la voie publique (entrée de cour). Que ce soit la réfection ou la construction des accès aux voies publiques (entrées privées), vous devez communiquer avec l'inspecteur en voirie pour qu'il puisse effectuer une visite et s'assurer qu'un tel ouvrage, situé dans l'emprise d'un chemin, n'entrave pas l'écoulement de l'eau des fossés et qu'il soit construit de façon à assurer la sécurité du public voyageur et des utilisateurs de ces accès. (Référence règlement # 253)

LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LE CARREFOUR DE SAINT-JULIEN

La maison du Carrefour sise au 793 Chemin St-Julien, ouvre ses portes pour accueillir les artisanes du **Cercle de Fermières de St-Julien** les **21-22 et 28-29 septembre prochain**.

Plusieurs d'entre elles présentent de magnifiques morceaux de tissage, du tricot coloré (bas, foulards, etc.) de la broderie et quelques pièces de couture. Vous pourrez aussi contempler des tableaux qui accrocheront votre œil.

Ce sera un grand plaisir de vous voir et bienvenue à chacun et chacune d'entre vous.

Heures d'ouvertures : 10h00 à 17h00 les samedis et dimanches.

CARREFOUR DE SAINT-JULIEN LE CAFÉ BISTRO

termine ses opérations ce 15 septembre
NE MANQUEZ PAS :

- LES SPECTACLES de vendredi et samedi soir avec des artistes locaux
 - LES EXPOSITIONS dans une nouvelle galerie spécialement aménagée
- Au 793 Chemin Saint-Julien**
Programmation complète et détaillée :
www.coopcarrefour.org

OFFRE D'EMPLOI

Opérateur de camion de déneigement

Description de l'emploi

Avec ses 46 kilomètres de routes, la Municipalité de Saint-Julien est à la recherche de candidats afin de combler deux (2) postes de camionneur préposé au déneigement ainsi qu'une banque de remplacement. Sous l'autorité de l'inspecteur en voirie, les titulaires sont principalement appelé à effectuer :

- Les opérations de déneigement du réseau routier à titre de chauffeur;
- Le déneigement des accès aux bâtiments;
- L'entretien et la réparation des véhicules et des équipements municipaux.

Critère d'emploi

Exigences :

- Détenir un permis de conduire de classe 3 ou de classe 1 de préférence;
- Avoir une bonne santé
- Être disponible à travailler sur un horaire variable du dimanche au samedi et les jours fériés;
- Utiliser des méthodes de travail adéquates et productives, en respect avec les règles de santé et sécurité au travail;
- Être capable de coordonner les activités demandées via l'utilisation efficace et rentable du matériel et des ressources mises à sa disposition;

Seront considérées comme des atouts :

- * Le fait de détenir une expérience pertinente de travail à titre de chauffeur sur les camions dix (10) roues dans des opérations de déneigement.

Seront priorisées les résidents de Saint-Julien ayant :

- * Un endroit pour remiser le camion;
- * Un emplacement pour le sable et le sel;
- * Un garage pour l'entretien des équipements.

La vérification des antécédents criminels sera effectuée par l'employeur préalablement à l'embauche des candidats retenus.

Conditions salariales : À discuter.

Le masculin est seulement utilisé pour alléger le texte et l'offre d'emploi s'adresse autant pour les femmes que pour les hommes.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à la Municipalité de Saint-Julien avant le mercredi 25 septembre 2013 à 16h00. La transmission par courriel ou par télécopie est également permise.

Municipalité de Saint-Julien

Offre d'emploi « Opérateur de camion de déneigement »

787, Chemin St-Julien

Saint-Julien (Québec) G0N 1B0

Télécopieur : 418 423-2384

Courriel : municipalite@st-julien.ca

Personne ressource

Réjean Gouin,

Directeur général et secrétaire-trésorier



Municipalité de Saint-Julien

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

ÉLECTION MUNICIPALE DU 3 NOVEMBRE 2013

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Municipalité de Saint-Julien, par M. Réjean Gouin, président d'élection, que :

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Maire
 - Conseiller pour les six postes (6).
2. Toute déclaration de candidature à l'un ou l'autre de ces postes devra être produite au bureau du président d'élection :

sur semaine, du 20 septembre 2013 au 4 octobre 2013 et ce, de 9h30 à 14h30.
À noter que le vendredi 4 octobre 2013, le bureau sera ouvert de 9h à 16h30 de façon continue.
3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le 3 novembre 2013, de 10h à 20h, et un vote par anticipation sera tenu le 27 octobre 2013, de 12h à 20h.
4. J'ai nommé, pour agir à titre de secrétaire d'élection, madame Josée Bournival.
5. Vous pouvez me joindre au bureau municipal situé au 787 chemin de Saint-Julien, Saint-Julien, G0N 1B0, au numéro de téléphone : 418 423-4295, ou par courriel à municipalite@st-julien.ca

DONNÉ À SAINT-JULIEN, ce 9e jour de septembre 2013.

Réjean Gouin
Président d'élection

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Julien est à la recherche d'une personne pour l'entretien ménager des locaux municipaux. Les personnes intéressés doivent communiquer au bureau au 423-4295



LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU 4 OCTOBRE POUR PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

En vue des élections municipales qui se tiendront le 3 novembre prochain, le président d'élection de la municipalité de Saint-Julien, Réjean Gouin, désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils ont jusqu'au 4 octobre pour produire une déclaration de candidature à l'endroit suivant :

Au bureau municipal au 787 chemin St-Julien.

À noter que les déclarations de candidature seront acceptées à partir du 20 septembre et ce, jusqu'au 4 octobre à 16 h 30.

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la municipalité.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins cinq électeurs de la municipalité pour le poste de maire et d'au moins cinq électeurs de la municipalité pour un poste de conseiller.

Un candidat peut retirer sa candidature en transmettant au président d'élection un écrit en ce sens signé par lui.

Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le 3 novembre 2013 de 10h00 à 20h00 et un vote par anticipation aura lieu le 27 octobre 2013 de 12h00 à 20h00.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser au président d'élection. On peut également consulter la section spéciale sur les élections municipales du site Web du Directeur général des élections à l'adresse www.electionsquebec.qc.ca ou communiquer avec son Centre de renseignements :

- par téléphone : (418) 528-0422 – région de Québec

- 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846) – extérieur

- par courriel : info@electionsquebec.qc.ca

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE DES ÉLECTEURS NON DOMICILIÉS

L'inscription ne se fait pas automatique, maintenant, les règles exigent que la municipalité reçoive, de la part des propriétaires **non domiciliés**, une demande d'inscription ou, de la part des copropriétaires non domiciliés, une procuration désignant un des copropriétaires.

Un formulaire spécial à cet effet est disponible auprès de la municipalité. Pour les personnes qui nous ont déjà fourni un tel formulaire, celui-ci est toujours valide pour les prochaines élections, si aucun changement n'est survenu depuis. Si vous désirez exercer votre droit de vote, il est de votre devoir de faire la demande d'inscription.

Date limite le 30 septembre 2013

TROUVEZ NOUS
SUR LE WEB:
WWW.ST-JULIEN.CA

SECRETARIAT
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H30 À 14H30

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien (Québec)

G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295

Télécopie : 418-423-2384

Messagerie : municipalite@st-julien.ca

Réjean Gouin, directeur général / secrétaire-trésorier

PERMIS

Réjean Gouin, Inspecteur bâtiment
Courriel : inspecteurbatiment@st-julien.ca
Téléphone : 418-423-4295

Permis en ligne sur notre site internet sous l'onglet

VOIRIE / MÉSENTENTES / CHIENS

Éric Faucher, officier municipal

Téléphone : 418 332-5686

inspecteurvoirie@st-julien.ca

GROSSES VIDANGES

**Jeudi le 19 septembre
sera la journée
des grosses ordures.**

À retenir pour les grosses ordures, **pas de pneus, pas de peinture, pas de produits toxiques, pas d'huile, pas de matériaux de construction.** Le fer doit être séparé à part, les branches attachées en paquet (longueur maximale de 3 pieds, poids maximum de 50 livres). **Important.** Sortir les grosses vidanges la veille.

À DONNER

Chiot mâle de 2 mois ou femelle de 7 mois de couleur noir, brun et blanc. Mère Golden-Labrador et père Bouvier bernois pure race. Pour infos : 418 423-7805 demander Lynda

À VENDRE BOIS DE CHAUFFAGE

Bois de chauffage en 4 pieds non livré, 75\$ la corde, avec possibilité de livraison. Pour informations, le soir 418 423-4671 et demander Réjean.

LE COMITÉ VIEILLIR EN SANTÉ SECTEUR SUD

**Vous invite à son 1er déjeuner
conférence d'une série de 4
rencontres**

**LA BIENTRAITANCE POUR NOUS,
LES AÎNÉS**

Mercredi le 25 septembre
à 9h00

Salle des chevaliers de Colomb,
296 Guertin, Disraeli
Conférencier invité

Yvon Riendeau, gérontologue
social et sexologue du troisième
âge accompagné d'intervenants
du milieu.

Les places sont limitées et
gratuites pour obtenir votre
laissez-passer communiquez avec
Léopold Lemay
423-2416

Méchoui du maire – 2013 (Saint-Fortunat)

(porc et boeuf préparé
par Buffet Lise)
et soirée dansante (Patrick et
Guylaine Dubois)

Les profits seront remis au
Club de l'âge d'or.
Lieu: Salle communautaire
Date: 21 septembre à 18 h 00

À noter qu'une exposition d'objets
anciens aura lieu également le samedi
21 septembre à compter de 13 h 00 à
la salle municipale.

Les billets sont en vente par : le club
de l'âge d'or, au Marché Garneau, au
bureau municipal et également par
nos élus municipaux.

Prix : 25 \$ quantité limité

FAITES VITE!

Lise Henri
Dir.gén./sec-très
819-344-5399

À VENDRE

Ordinateur : 1 Mac de Apple;
Processeur 500 mhz
Power PC G3
256 Mo de Ram
Disque dur 30 Go
Système d'exploitation Mac OSX
100 \$
418 423-7794

LES SALLES

Vous cherchez une salle pour un événement spécial? Les salles du centre communautaire de Saint-Julien vous offrent la solution parfaite et à un prix abordable. La grande salle se loue à 100\$ et la petite 75\$.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale
du Canada, 2004
Bibliothèque nationale
du Québec, 2004
ISSN 1712-5502

HORAIRE DU CACI

Jeu. 19h00 à 21h00
Dim. 10h00 à 12h00

Responsable du CACI:
Yannick Gouin
Tel. 418-423-7692
Courriel: caci@st-julien.ca

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Jeu. 19h00 à 21h00
Dim. 10h00 à 12h00

Responsable de la Bibliothèque :
Michel Tremblay
Tél. 418-423-7692
Courriel: bibliotheque@st-julien.ca